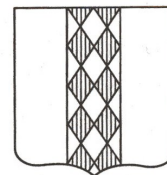




# Moulézan

Infos



**Blog mairie:** <http://blog-mairiemoulezan.com>  
**Courriel mairie:** [mairiemoulezan@wanadoo.fr](mailto:mairiemoulezan@wanadoo.fr)

Page 1

## Le mot du maire

Le mois d'avril a été riche en événements au village: Une journée taurine réussie, un lundi de Pâques animé avec la chasse aux œufs des enfants, la journée de l'asperge, l'omelette du Café de la Poste, l'inauguration de la nouvelle station d'épuration et plus près de nous, le championnat du Gard féminin de pétanque. Félicitations à tous ceux qui ont organisé ces manifestations, bénévolement, en ayant comme seul but de faire plaisir aux autres (et de se faire plaisir par la même occasion).

Le mois de mai sera marqué par la traditionnelle commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale. Ne passons pas à côté de cet événement. Comme le disait le philosophe allemand Arthur Schopenhauer: « *L'Histoire est pour un peuple ce que la conscience est pour un homme. Un Peuple qui oublie son histoire est comme un homme qui perd sa conscience* ». Jeudi 8 mai venons nombreux autour de notre monument aux morts pour nous souvenir et honorer ceux qui ont permis que nous vivions en paix. N'oublions pas d'associer les enfants à cette cérémonie.

En mai, nous voterons encore. Cette fois ci, en faisant le grand écart, nous passerons de la commune à l'Europe pour élire nos députés européens. La France enverra 74 députés au Parlement de Strasbourg. Le risque d'une abstention hors norme est plus fort que jamais. En cause? La très courte campagne européenne, parasitée par les élections municipales, le climat de défiance qui frappe l'Union européenne et les partis politiques français. Que dire aussi du nombre de listes en présence (25) qui prête à rire. Et pourtant, on le sait, chaque loi adoptée en France est une déclinaison de lois et directives européennes...

La France compte 26 régions, 101 départements, 36 600 communes et 18 000 groupements intercommunaux. Le gouvernement veut s'attaquer à ce mille feuille territorial... Soit ! Cependant, il nous faut rester vigilant car pour nos communes rurales la menace est d'autant plus redoutable qu'elle prend la forme d'une démarche feutrée et polie: Cela a commencé par une ingénieuse campagne de préparation des esprits. Les « experts » insistent depuis quelques mois dans les médias sur le fait que le morcellement de notre territoire en 36 000 communes est contre productif. Le sort des départements semble scellé à moyen terme... Si nous baissons les bras, la commune disparaîtra aussi au profit de l'intercommunalité. Nous avons encore la chance d'appartenir à une communauté de communes à taille humaine au sein de laquelle les maires se connaissent bien... Mais pour combien de temps encore ? Que dire de ces agglomérations tentaculaires qui sont en train de se créer au sein desquelles l'initiative locale et l'élu de proximité n'existeront pratiquement plus à terme ? Si nous laissons faire, dans quelques années nous vivrons dans un monde homogène du Nord au Sud où le monopole des décisions appartiendra à de « grands élus » bien éloignés des préoccupations de chaque habitant. On serait alors bien loin des idées de solidarité, de justice sociale et d'un développement au service de tous. Il est bon d'y réfléchir et de faire entendre notre voix chaque fois que cela est possible.

Je souhaite bon courage à ceux des jeunes qui vont passer des examens ou des concours dans quelques semaines.

Très cordialement à vous, Pierre Lucchini

## Histoire: Le 8 mai 1945

Comme chaque année, à l'occasion des cérémonies de la commémoration du 8 mai 1945, la même erreur historique sera commise. Nous pourrions encore lire dans la presse ou entendre à la télévision et à la radio, que l'on célèbre "l'armistice du 8 mai 1945" et la fin de la seconde guerre mondiale.

Il est bon de rappeler que le 8 mai 1945, il n'y eu aucun armistice mais une capitulation sans conditions, ce qui est différent et n'implique pas les mêmes conséquences. Un armistice est une convention par laquelle des chefs militaires suspendent les hostilités sans mettre fin à l'état de guerre; à contrario une capitulation sans conditions est une convention réglant la reddition des forces militaires d'un pays et met fin à l'état de guerre. Le 7 mai 1945, à 2 heures 41, le général Jodl, signe à Reims, l'acte de capitulation sans conditions de toutes les forces allemandes. Il n'y a jamais été question de la signature d'un armistice. La cessation des hostilités sera effective le 8 mai à 23 heures 1 GMT.

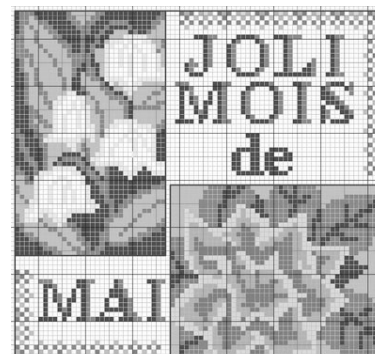
Par ailleurs, si la capitulation sans conditions de l'armée allemande le 8 mai 1945 signifie la fin de la guerre en Europe, elle n'est pas synonyme pour autant de la fin de la seconde guerre mondiale. Dans le pacifique, la guerre n'est pas finie. Il faudra encore plus de trois mois et les deux attaques atomiques sur Hiroshima et Nagasaki, pour que les japonais se rendent, eux aussi, sans conditions, et que la seconde guerre mondiale prenne officiellement fin en septembre 1945

## DANS CE NUMÉRO :

<i>Le mot du maire</i>	1
<i>Dictons de mai</i>	1
<i>Histoire: Le 8 mai 1945</i>	1
<i>Cinéma et spectacles en mai</i>	2
<i>Bloc notes</i>	2
<i>On court à Moulézan</i>	2
<i>Fête du jeu</i>	2
<i>Budget 2014</i>	3
<i>Élections Comm. de Communes</i>	3
<i>Rythmes scolaires</i>	3
<i>Infos mairie</i>	3
<i>Carnet</i>	4
<i>Informations diverses</i>	4
<i>Annuaire</i>	4

## Dictons de mai

- Mai frileux : an langoureux. Mai fleuri : an réjouï. Mai venteux : an douteux.
- Le vigneron n'est rassuré Qu'une fois la Saint-Urbain passée (25 mai).
- Chaleur au mois de mai, de tout l'an fait la beauté.
- Avant Saint-Servais (13 mai) point d'été.
- Après Saint-Servais, plus de gelée.
- S'il pleut à la Saint-Bernardin (20 mai), tu peux dire adieu à ton vin.
- Si le dicton dit vrai, méchante femme s'épouse en mai.
- Tant que mai n'est au vingt huit, l'hiver n'est pas cuit.
- Quand le raisin naît en mai, faut s'attendre à du mauvais.
- Qui a la fièvre en mai, le reste de l'an est sain et gai.



## Cinéma itinérant en mai

**De toutes nos forces:** Comme tous les adolescents, Julien rêve d'aventures et de sensations fortes. Mais lorsqu'on vit dans un fauteuil roulant, ces rêves-là sont difficilement réalisables. Pour y parvenir, il met au défi son père de concourir avec lui au triathlon « Ironman » de Nice: une des épreuves sportives les plus difficiles qui soit. Autour d'eux, c'est toute une famille qui va se reconstruire pour tenter d'aller au bout de cet incroyable exploit.

**Foyer de St-Bauzely le samedi 17 mai à 20h30**

**Foyer de St-Mamert le samedi 24 mai à 20h30**

**The grand Budapest Hôtel:** Le film retrace les aventures de Gustave H, l'homme aux clés d'or d'un célèbre hôtel européen de l'entre-deux-guerres et du garçon d'étage Zéro Moustafa, son allié le plus fidèle. La recherche d'un tableau volé, œuvre inestimable datant de la Renaissance et un conflit autour d'un important héritage familial forment la trame de cette histoire au cœur de la vieille Europe en pleine mutation.

**Foyer de Moussac le samedi 10 mai à 20h30.**

Entrée générale: 4 €uros. Séances financées par la Communauté de communes Leins Gardonnenque et organisée par Cinégard.

## Spectacles en mai

**Un Petit Brin d'Herbe:** Un voyage, oscillant entre vacarme et chants d'oiseaux, réalisme et merveilleux. Marteau, enclume, étrier, tenez-vous prêts ! Le son du camion, celui d'un avion... Trouver un coin de nature en ville sans le moindre bruit de circulation devient impossible ! Tuuuut... vroom... Lola décide de quitter la ville avec sa valise et une toile de tente. Zip ! Se faufilant entre les voitures, elle prend un bus, un train, fait de l'auto-stop et hop, elle arrive enfin à la campagne pour vivre de nouvelles expériences... Lola se délecte d'écouter le son du grillon... celui du papillon... Elle profite d'une baignade dans le lac, lutte contre les moustiques et rencontre des chasseurs. En dépit des bruits nocturnes angoissants de loups, elle fera preuve de courage pour s'endormir paisiblement sous un ciel d'étoiles filantes. Le lendemain, Lola retourne en ville, des sons pleins les oreilles et des souvenirs pleins la tête. Un spectacle pour les petits et les grands..... **Foyer de Moulézan dimanche 18 mai à 17h.**

## Manu Joucla et Eric Massot s'engagent... presque !

En ces temps moroses de crise financière, où tout espoir est vain, deux hommes, Eric Massot et Manu Joucla ont décidé de s'engager. S'engager contre la misère sexuelle, pour la faillite des actionnaires, contre l'écologie, pour la solitude des vieilles personnes...

**Foyer de Moussac le 23 mai 2014 à 21 h**

Tarif unique: 3 euros/personne (Gratuit pour les scolaires et les étudiants).

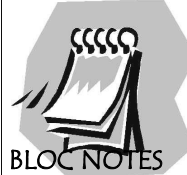
## Fête du jeu

Retrouver le plaisir de jouer avec d'autres, accepter de gagner ou de perdre, s'amuser entre amis ou en famille, passer un moment de bonheur simple, partager la passion du jeu.... Voilà le but de cette journée que vous propose la communauté de communes.

A l'inverse des jeux sur internet, la journée du jeu veut privilégier la relation et le contact humain. Ici le virtuel n'a pas de place, la partie de cartes ou le jeu de société se pratique à plusieurs et les partenaires sont bien réels. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges. C'est l'occasion rêvée de découvrir des jeux inconnus, de se laisser entraîner par d'autres, de faire l'apprentissage des nouvelles règles de jeu, pour ensuite les transmettre. Une véritable aventure à vivre à fond, qui ne concerne pas seulement les enfants. Le jeu est un bon moyen pour vivre en famille un temps de relation inédit, un temps de partage qui, malheureusement, dans notre société, tend à disparaître au profit de la télévision, d'internet...

Alors, n'hésitez pas à venir à la prochaine journée du jeu, qui aura lieu **le dimanche 11 mai 2014 à GAJAN de 13h à 18h.** une occasion unique pour découvrir et retrouver le goût du jeu au contact des autres...

**Animations pour les jeunes enfants, restauration et buvette sur place. Entrée gratuite.** Visitez le site: [www.fetedujeu.org](http://www.fetedujeu.org).



BLOC NOTES

✓ **Commémoration du 8 mai.** Rendez-vous sur la place du pigeonier à 11h25 ou au monument aux morts à 11h30. Vin d'honneur à l'issue.

✓ **Fête du jeu à Gajan le dimanche 11 mai de 13h à 18h** organisée par la Communauté de Communes.

✓ **3ème âge:** Fête des mères le mercredi 14 mai à 14h00 au foyer.

✓ **Théâtre** au foyer le dimanche 18 mai à 17h (Parents et enfants).

✓ **Elections européennes le dimanche 25 mai** de 8h00 à 18h00 au foyer.

✓ **Conseil Municipal le mardi 3 juin à 20h30.**

## On court à Moulézan !

Des Moulézanaïses et moulézanaïses ont participé aux courses à pieds organisées par la ville de Nîmes dans le cadre du traditionnel semi-marathon du 1er mai.

### course du 10km:

Ortuno Thibaud : 43'44". Place au général : 206 / 1341

Malaval Dimitri : 47'04". Place au général : 321 / 1341

Hambacher Hugo : 55'51". Place au général : 764 / 1341

Duranton Nathalie : 58'08". place au général : 894 / 1341

### course semi marathon de Nîmes (21km100)

Duranton Sylvain : 02h22'57".

Un grand bravo à ces courageux coureurs !

Faites du sport.... C'est bon pour la santé !



Hugo

Thibaud

Dimitri

**Samedi 3 mai et dimanche 4 mai Moulézan a accueilli le championnat du Gard féminin de pétanque en doublette. Formidablement organisé par Gilbert Marcon et son équipe avec la participation des services de la mairie, cette manifestation a été un succès de l'avis des autorités de la fédération, des joueuses et du public venu nombreux. Bravo !**

**Budget 2014**

**Impôts locaux:** Cette année encore, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des taxes d'habitation, taxe foncière et taxe foncière sur le non bâti. Ces taxes sont restées constantes depuis 2009. Il est rappelé que sur vos feuilles d'impôts locaux, viendront se rajouter les parts du département (en hausse) et de la communauté de communes (constante).

**Budget M14:** C'est le budget principal de la commune, celui qui la fait fonctionner et qui permet l'investissement.

**Fonctionnement: 393 246 €**

**Investissement: 280 628,33 €**

Les projets à réaliser en 2014 et début 2015 sont:

La réfection d'une autre partie du toit de l'église; l'éclairage public des quartiers cante perdris, chemin de Montagnac, sortie nord du village, impasse du vieux chemin; la réfection de la voirie chemin du mas de Vinson, chemin de Cante Perdris, Avenue de Coulombet. Ces travaux se feront avec les subventions obtenues (SMDE, Etat, Conseil Général), sans emprunt.

**Budget M49:** C'est le budget de l'assainissement (Réseaux des eaux usées et station d'épuration).

**Fonctionnement: 86 115 €**

**Investissement: 324 240 €**

En investissement, nous terminons de financer la station d'épuration. La part communale de son coût est en grande partie financée par un emprunt qui est couvert par les taxes d'assainissement perçues annuellement par la commune.

**Subventions:** Sur présentation de leurs comptes à la mairie, chaque association de la commune percevra une subvention de 100 € et le Comité des fêtes une subvention de 1500 €.

**Rythmes scolaires**

Faisons le point à quelques mois de la prochaine rentrée scolaire qui verra l'application de la réforme des rythmes scolaires au sein de notre territoire.

Il est rappelé que la Communauté de Communes Leins Gardonnenque a décidé de structurer un projet éducatif global et cohérent sur l'ensemble de son territoire. Accompagnée depuis le début du projet par l'association départementale des Francas du Gard qui a recruté un chargé de mission spécialement pour cela, la Communauté de communes travaille sur cette nouvelle configuration depuis la fin de l'année 2013. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'à quelques mois de l'échéance, on n'y voit pas beaucoup plus clair. Le projet éducatif proposé par le chargé de mission n'est pas satisfaisant car il contient des temps d'activités périscolaires (TAP) de 45 minutes le lundi, mardi, jeudi et vendredi après midi de 16h15 à 17h. Avec la mise en train et le temps nécessaire pour être à l'heure au ramassage scolaire, ce seraient seulement 25 à 30 minutes d'activités pour les enfants.... Ce n'est pas très efficace.

Les maires des communes avaient suggéré de ne pratiquer les activités périscolaires que durant deux après-midi, le mardi et le jeudi, ce qui représentait des TAP de 1h30... Refusé par l'académie !

L'évolution récente de la réforme proposée par le nouveau ministre de l'éducation (Benoit Hamon) prévoit la possibilité de regrouper les activités sur une seule demi journée.... Cela semble difficile à appliquer pour nous car ça suppose une garderie les autres après-midi puisque l'école se finira toujours à 16h15 et les cars passeront à 17h..... D'autres réunions sont prévues au cours des prochaines semaines et il faut espérer, pour le bien des enfants, que l'on aboutisse à la meilleure solution possible..... A suivre.

**INFOS MAIRIE**

11h00 à Saint-Mamert.

**LA CONCILIATION DE JUSTICE**

Un mode amiable de résolution des conflits, une culture de paix. Si vous ne parvenez pas à régler un conflit de voisinage par exemple.....

Permanence le 3ème jeudi de chaque mois de 9h00 à

**Élections à la Communauté de Communes:**

Président: **Michel Martin** (Maire de St-Génies)  
Vice-Président chargé du Développement économique et des Projets structurants : **Bernard Clément** (Maire de Domessargues).

Vice-Président chargé des Finances, du Personnel et de l'Environnement: **Gérard Gire** (Maire de Fons).  
Vice-Présidente chargée de la Jeunesse et de l'Enfance: **Véronique Poignet Senger** (Maire de Montignargues).

Vice-Président chargé de la Culture et de la Communication: **Pierre Lucchini** (Maire de Moulézan)

**RECENSEMENT DES JEUNES**

Vous avez 16 ans, n'oubliez pas de venir vous inscrire à la Mairie le mois de votre anniversaire pour le recensement au Service National. Cela consiste en une journée d'information à Nîmes. Une attestation vous sera remise ; celle-ci vous sera indispensable pour vos futures inscriptions au permis de conduire et aux examens ou concours.

Venir avec une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport, par exemple); un livret de famille à jour.

Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

Pensez à faire les démarches nécessaires pour l'obtention de votre carte d'accès gratuit au Pont du Gard. Se renseigner en mairie. Sur le site du Pont du Gard ([www.pontdugard.fr](http://www.pontdugard.fr)) vous trouverez toutes les dates des manifestations et des visites tout au long de l'année.

**Énigme du mois: Que doit-on mettre après cette suite de lettre ? J - F - M - A - M - J - J - ?** Comme d'habitude, la réponse est à communiquer de vive voix à la mairie.

**Réponse de l'énigme du mois d'avril:** Puisque chaque petit four pèse plus de 10g. Avec un kilogramme, il y en a au plus 100. Soit X le nombre de petits fours, X-1 est divisible par 2,3,4,5 et 6. Le seul nombre inférieur à 100 qui remplit cette condition est 60. Donc : X-1 = 60, X = 61. Le pâtissier avait fait 61 petits fours.

site du  
**PONT  
DU GARD**

## Annuaire, artisans, renseignements utiles



### Mairie

Poste Moulézan	04 66 77 87 94
Poste Lédignan	04 66 56 98 50
Café de la poste	04 66 77 89 21
Épicerie « Les 4 saisons »	04 66 77 87 42
Boulangerie « La Gourmandine »	04 66 77 52 65

ML Immobilier	04 66 80 96 40
Maçon A. Malek	06 68 66 68 25
Maçon R. Ortiz (Rodrigue Construction)	04 66 35 14 37
Maçon L. Boulouis	04 66 77 88 93
Plombier Petit	06 45 21 68 08
Clim. Plomb. Pécherat	06 61 94 05 09

École Moulézan	04 66 77 86 22
Collège de la Gardonnenque	04 66 83 30 60
Déchetterie St Bénézet	04 66 56 58 30
Communauté des communes	04 66 63 00 80
Lens-Gardonnenque	04 66 83 40 58 ou
Pompiers	18
Gendarmerie St Mamert	04 66 81 10 33
Samu:	15
Bus STDG	04 66 29 27 29

### Crèches-Halte Garderies

St Génies	04 66 81 62 55
Parignargues	04 66 63 24 04
Moulézan	04 66 93 64 22
<b>Garderie scolaire Moulézan</b>	<b>04 66 53 07 21</b>

Centre Médical St-Mamert	04 66 81 18 96
Centre Hospitalier de Nîmes	04 66 68 68 68
Centre Hospitalier d'Alès	04 66 78 33 33
Centre Anti-Poisons	04 91 75 25 25
Météo France (Gard)	08 36 68 02 30
Préfecture du Gard	04 66 36 40 40
Fourrière SPA	06 83 81 62 08



### Mairie:

Ouverture au public: Lundi de 09h à 12h et 14h à 18h  
- Mardi de 9h à 12h - Mercredi de 8h à 12h - Vendredi de 8h à 12h

**Le maire est présent en mairie ces jours là, et le jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h.**

**Il peut vous recevoir en permanence sur rendez-vous (Téléphoner à la mairie).**

### Bibliothèque:

Mardi de 16h30 à 18h00 (Prêt gratuit)

### Déchetterie:

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Carte de membre obligatoire (à retirer en mairie)

### Agence Postale Communale:

Du lundi au vendredi: de 9h30 à 12h  
Samedi: de 8h30 à 12h

Le prochain ramassage des encombrants par les cantonniers aura lieu **le jeudi 05 juin 2014**. Déposez les devant votre habitation **avant 8h00**.

**Inscription impérative à la mairie (téléphone).**

**Si vous constatez un problème dans votre quartier n'hésitez pas et ne tardez pas à prévenir la mairie qui s'efforcera d'y remédier le plus rapidement possible: Sacs poubelles non ramassés, réseaux détériorés, éclairage public défectueux, containers bouteilles ou papiers pleins, chien ou chat errant, etc...**

### N'OUBLIEZ PAS.....

Lundi et vendredi matin: les sacs noirs.

Mercredi matin: les sacs bleus.

**IMPORTANT: On trouve encore beaucoup de lingettes de nettoyage à l'entrée de la station d'épuration. Elles ne sont pas biodégradables ! Elles peuvent endommager les pompes de la station. Il suffirait de ne pas les jeter dans les WC mais dans une poubelle. C'est l'affaire de tous !**

## Carnet

### Naissances:

-**Tiago RAPOSO** né le 25 avril 2014 dont les parents sont domiciliés Chemin des Lens.

-**Angel DELOFFRE GUERENTE** née le 28 avril 2014 dont les parents sont domiciliés Chemin du Mas de Vinson.

Félicitation aux familles et bienvenue à ces nouveaux Moulézanais !

## Nuisances :

A partir de 22 heures, soyons plus vigilants pour le bien-être de chacun, en roulant plus doucement, en parlant moins fort dans les espaces publics, en mettant la télé ou la musique en sourdine, en évitant que son chien aboie intempestivement. Les beaux jours arrivent, les fenêtres s'ouvrent... Respectons-nous mutuellement.

Par ailleurs, il est à déplorer des dégradations de l'espace public, notamment pendant les vacances scolaires. Canettes, papiers gras, urine, plantations saccagées, graffitis sur les murs. Parents, vous êtes responsables de vos enfants. Tout cela représente un coût pour la collectivité. A l'avenir, toute dégradation impliquera une imputation financière au coupable ou à ses parents.

Des zones de stationnement interdit existent dans le village. Certains ne les respectent pas. Si elles ont été instituées, c'est pour faciliter la circulation sur les axes principaux, jour et nuit. Utilisez les parkings, il y a toujours des places disponibles.